

La butte du puy Saint-Gulmier

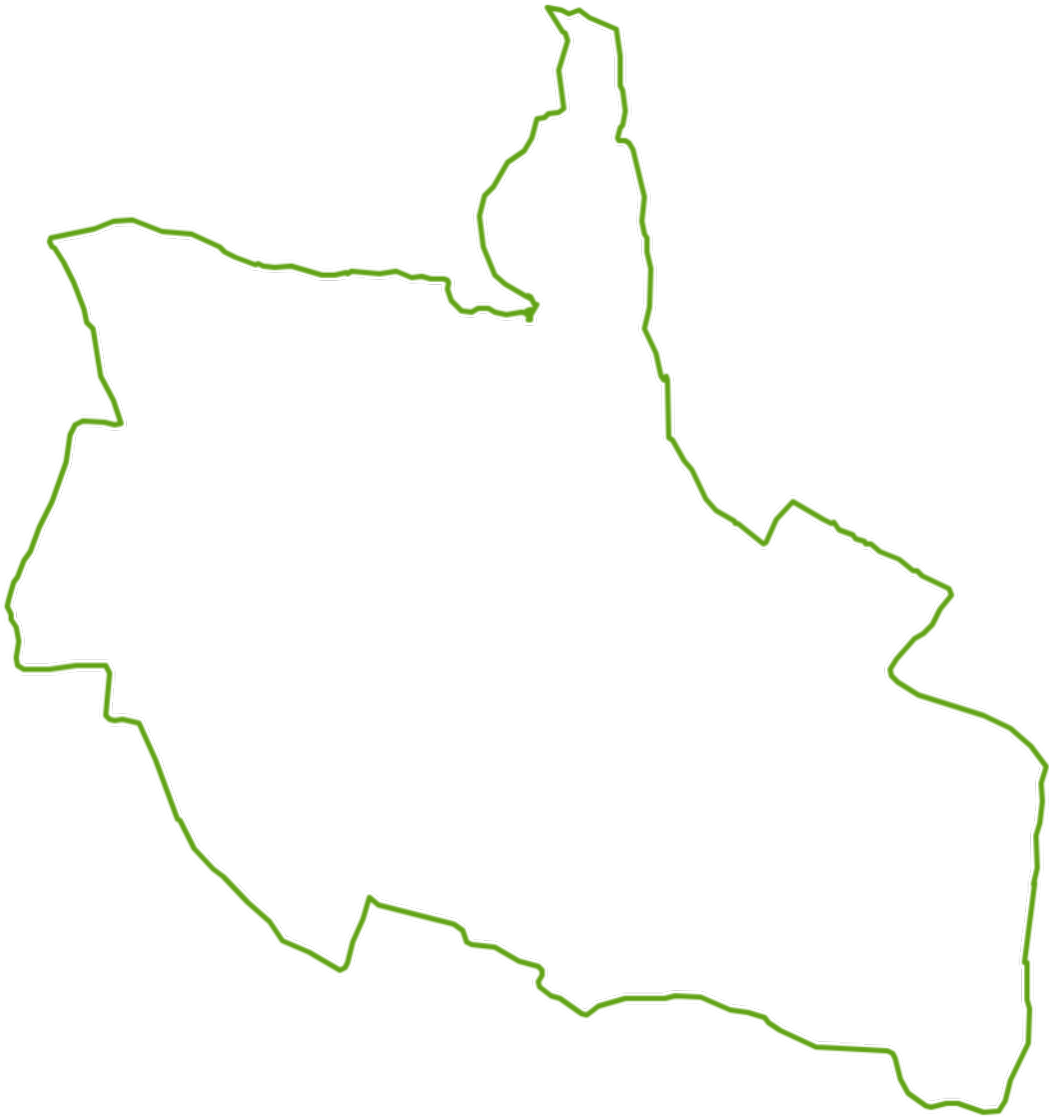


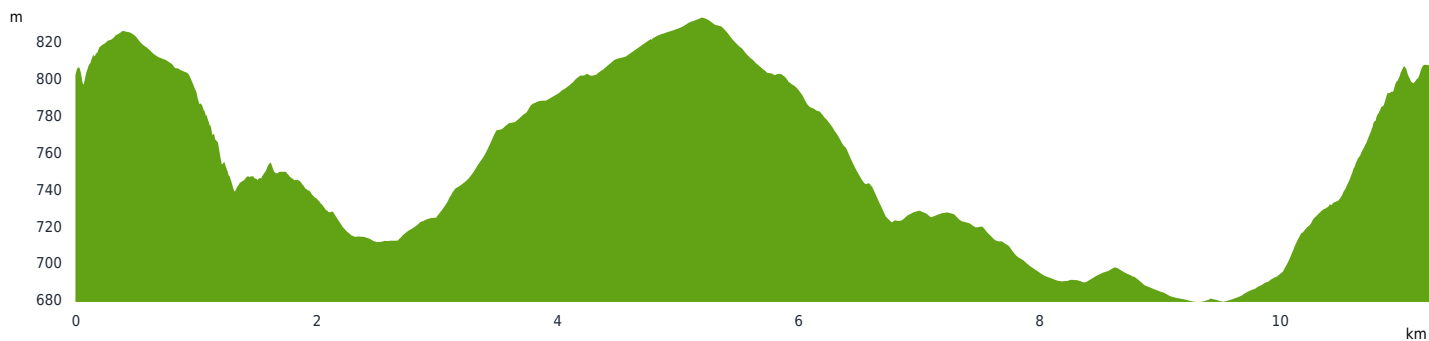
Distance ↔ 11.5 km	Durée 🕒 3h30	Difficulté 📊 Modéré	Dénivelé ⬆️⬆️⬆️ +320 m	Balisage 🟡 Jaune
------------------------------	------------------------	-------------------------------	----------------------------------	----------------------------

 **Chiens autorisés** — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Puy-Saint-Gulmier

Adresse de départ

Esplanade face à l'église

63470 Puy-Saint-Gulmier

Accès au point de départ

Sur la D941, à 1 km au sud de Pontaumur, emprunter la D987 direction Combrailles, jusqu'à Puy-Saint-Gulmier. Prendre à droite la D573 pour monter sur la butte. Se garer sur l'esplanade en face de l'église.

Description du parcours

Dès le début du circuit sur un plateau de basalte on a un panorama privilégié sur le Sancy et la chaîne des Puys. Le chemin contourne le volcan et emprunte des bocages et la voie d'Agrippa. Les paysages sont apaisés, partagés entre prêtres, bois et étangs.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ situé sur l'esplanade (table d'orientation, vue sur le massif du Sancy), contourner l'église par la petite route qui monte (vue sur la chaîne des Puys). Prendre le premier chemin à droite et, en ignorant trois chemins à gauche, descendre jusqu'à la route (virage en épingle). L'emprunter à gauche et descendre jusqu'au carrefour du hameau de La Croix.

Étape 2 : Suivre la D987 à droite sur 100 m et tourner à gauche, direction Courtille. Au hameau des Sagnes, prendre le chemin de gauche puis le premier à droite. À Courtille, au croisement en T, prendre la petite route à droite. À la dernière maison, monter à gauche et poursuivre sur cette petite route ; ignorer la route à gauche vers Neuviale. À 750 m, quitter la route et continuer tout droit sur le chemin qui va contourner le hameau de La Grolle. Retrouver la route au carrefour en T. L'emprunter à droite, laisser une première route à gauche, et 100 m plus loin, continuer à gauche. À la fourche suivante, se diriger à gauche sur le chemin qui descend dans un vallon (vue sur Saint-Gulmier et sa butte). Poursuivre jusqu'à l'intersection après le stade.

Étape 3 : Emprunter la route à gauche puis, 200 m plus loin, tourner à droite sur le chemin puis de nouveau à droite. Longer la lisière d'un bois. Au carrefour en T, virer à droite pour rejoindre une route. La suivre à droite sur 100 m et prendre à gauche. Au carrefour suivant, monter à droite sur la route pour rejoindre la D573 puis le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.